



**Mairie de Gy**

164, rte de Gy  
1251 GY

Tél. 022.759.15.33  
Fax 022.759.13.65

Courriel:  
info@gy.ch

Site:  
www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

Lundi:  
10h30 à 12h00

Mardi et Mercredi  
8h00 à 11h00

Jeudi:  
16h00 à 19h00

ou sur rendez-vous

## Infos travaux



### ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DES CHERDETS

Courant août, les SIG procéderont à la pose d'un candélabre au carrefour chemin des Cherdets/chemin de Garmaise. Ces travaux nécessiteront une fouille tant sur la surface bitumineuse que sur la banquette herbeuse et dureront maximum deux semaines.

Cet aménagement permettra de sécuriser ce carrefour.



### RÉTRÉCISSEMENT ROUTE DE GY, HAUTEUR DE LA MAIRIE

Afin de pallier une vitesse excessive sur nos routes communales et notamment devant la mairie, des travaux afin d'aménager un rétrécissement vont être entrepris prochainement. Un marquage au sol sera réalisé et des potelets seront installés.

### CHIENS SUR LES TERRAINS COMMUNAUX

La commune a remarqué des déjections canines, en particulier sur le terrain Gyvi. Par respect pour les autres usagers, merci de veiller à ramasser les déjections de votre animal.

**De plus, nous vous remercions de bien vouloir tenir les chiens en laisse lorsque des enfants jouent sur la place de jeux ou le terrain de football, et ce pour éviter tout risque d'accident.**

Merci de respecter ces quelques règles de bon sens afin d'éviter que des mesures plus restrictives soient prises par les autorités. Il serait regrettable de devoir interdire l'accès aux chiens dans les espaces publics communaux.



### RESTRICTIONS DE PARCAGE: PROMOTIONS ET 1ER AOÛT

Pour les besoins de l'organisation de ces deux manifestations, les places de parc marquées en blanc à l'entrée du village, situées entre le giratoire et le premier rétrécissement, seront **interdites au parcage du 30 juin au 2 juillet et du 31 juillet au 2 août**.

Merci de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

### INSIGNES DE LA FÊTE NATIONALE 2017

**DES INSIGNES DU 1ER AOÛT SONT EN VENTE À LA MAIRIE, À L'AUBERGE ET AU TEA-ROOM AU PRIX DE CHF 6.-**

### L'ARRÊT D'BUS PASSE EN HORAIRES D'ÉTÉ

Le tea-room passe en mode estival et modifie son horaire du 2 juillet 2017 au 28 août 2017 (inclus). Il sera ouvert le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi aux horaires habituels mais sera **fermé le dimanche et le lundi** et ce jusqu'à la rentrée scolaire.

L'Arrêt d'Bus sera **fermé** durant la semaine du **31 juillet au 6 août 2017** (ouverture le mardi 8 août).

### HORAIRE D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

Nous vous informons que la mairie change ses horaires d'ouverture durant l'été:

**Du 11 juillet au 28 août, ouverture de 8h à 12h les mardis, mercredis et jeudis.**

En dehors de ces heures, nous restons à votre service sur rendez-vous.

### Fermeture d'été

Veuillez noter la fermeture de la boutique de fleurs « **Fleur de Trèfle** »

**du 8 juillet au 3 août inclus**

### Agenda

22.06	Conseil municipal
01.07	Promotions scolaires à Gy
du 03.07 au 25.08	Vacances scolaires
01.08	Fête nationale
23.08	Bibliobus
28.08	Rentrée scolaire
14.09	Conseil municipal
15.09	Soirée des aînés (sur invitation)
24.09	Vide-Grenier
30.09	6 <sup>ème</sup> Gentlemen Bernard Vifian



## LUTTE CONTRE LE FEU BACTÉRIEN

Le feu bactérien est une maladie bactérienne particulièrement dangereuse et contagieuse qui noircit et déforme jusqu'à la mort les arbres fruitiers à pépins et les arbres et arbustes indigènes et ornementaux à pépins de la famille des rosacées. Il fait peser une menace non seulement sur les pommiers, poiriers et cognassiers des vergers commerciaux mais également les arbres fruitiers haute tige ou certaines plantes indigènes sensibles.

Outre les pommiers, poiriers et cognassiers, les plantes ornementales ou sauvages suivantes peuvent également être touchées par le feu bactérien : l'aubépine, tous les sorbiers, p. ex. le sorbier des oiseleurs ou l'alisier, l'amélanchier, les cotonéasters érigés de type C. salicifolius et rampants de type C. dammeri, le buisson ardent, le cognassier du Japon, le photinia et le néflier.

La lutte préventive est la plus efficace et la meilleure marché! En effet, il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées.

### **Aidez-nous à maintenir notre territoire exempt de cette maladie !**

Afin de diminuer le risque pour les fruitiers commerciaux et arbres à haute-tige, l'arrachage préventif de certaines plante-hôtes ornementales permet de limiter le potentiel infectieux.

Une obligation d'arrachage des cotonéasters est en vigueur sur la plupart du territoire du canton.

En outre, il est vivement recommandé d'éliminer un maximum des plante-hôtes à titre préventif et de les remplacer par des plantes insensibles au feu bactérien.

Les plante-hôtes doivent être contrôlées afin de dépister tous symptômes tels que dessèchement de rameau, déformation en crosse, apparition d'exsudat ou dessèchement des feuilles à partir du pétiole qui peuvent être causés par le feu bactérien. L'été est la meilleure période pour ces contrôles.

### **En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire**

**(022 388 71 71, [agriculture@etat.ge.ch](mailto:agriculture@etat.ge.ch) ).**

Une vérification du cas et si nécessaire l'analyse par test rapide sera effectuée afin de déterminer la présence ou non de feu bactérien.

Monsieur Olivier Vidonne en charge d'effectuer les contrôles sur la commune passera à votre domicile entre le mois de juillet et fin octobre afin de vérifier chaque parcelle.

Pour toutes questions vous pouvez d'ores et déjà le contacter au **079.702.54.08**

## TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES

Les propriétaires sont tenus de couper **jusqu'à hauteur de 4m50 au dessus du niveau de la chaussée** toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies situées en bordure de route doivent être taillées à une **hauteur maximale de 2m** et ne pas empiéter sur la voie publique.

## VIDE-GRENIER - VIDE-DRESSING

Organisé en faveur d'une association, ce vide-grenier aura lieu le

**dimanche 24 septembre 2017 de 9h00 à 16h00 sur la place Gyvi.**

Un concert sera donné par le chœur KERKIBA.

Restauration sur place proposée par l'Association LUNGA ou au tea-room « L'Arrêt d'Bus ».

La journée aura lieu par tous les temps.

Renseignements et inscriptions : Mme Chantal Gabriel, par téléphone au **079.704.23.07** ou par mail [chantal.gabriel@abc.ch](mailto:chantal.gabriel@abc.ch)



**Nous vous souhaitons un excellent été !**

